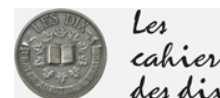


Les Cahiers des dix



Louis Fréchette et le Canada Français d'autrefois

Séraphin Marion, S. R. C.

Numéro 37, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025295ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025295ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marion, S. (1972). Louis Fréchette et le Canada Français d'autrefois. *Les Cahiers des dix*, (37), 123–157. <https://doi.org/10.7202/1025295ar>

Louis Fréchette et le Canada Français d'autrefois

par SÉRAPHIN MARION, S. R. C.

Avant 1880, quelques versificateurs avaient fait une fugitive apparition dans le péristyle du petit panthéon des lettres canadiennes; Fréchette devait s'installer à demeure, dans le panthéon même, alors qu'il venait de doubler le cap de la quarantaine.

Il est né à Lévis le 16 novembre 1839. A treize ans il perd sa mère. Les écrivains dont la jeunesse a été sevrée de tendresses maternelles ont-ils acquis, à leur insu, une dureté de cœur qui se manifeste jusque dans leurs écrits? Par contre, ceux qui ont grandi au sein d'une atmosphère féminine, dans la compagnie de leur mère et de leurs sœurs, conservent-ils une sensibilité à fleur de peau et une imagination vive qui se décèlent dans leur prose comme dans leurs poésies? Certains critiques ont soutenu cette thèse avec quelques brillants exemples à l'appui: d'une part, le sec irascible et atrabilaire Boileau qui, à dix-huit mois, devint orphelin et dont la sécheresse de l'œuvre et l'absence d'imagination s'expliqueraient par la tristesse et la claustration d'une enfance privée de sollicitude maternelle; d'autre part, Lamartine, poète d'une exquise sensibilité, dont les strophes essentiellement musicales ont été obscurément conçues, semble-t-il, à l'ombre d'une maman sentimentale et d'une ribambelle de cinq grandes sœurs, « couvée de colombes ».

Cette règle — si tant est qu'elle en soit une — ne s'applique aucunement à Fréchette: même privé de sa mère avant l'adolescence, le poète de Lévis ne répudiera jamais ni la poésie des berceaux, ni les joies écloses dans l'intimité du foyer. C'est à ces thèmes qu'il devra quelques-unes de ses réussites. Si sa qualité

maîtresse est l'imagination, la sensibilité ne prend jamais, dans son oeuvre, figure de parent pauvre.

Ce furent les Frères des Ecoles chrétiennes qui l'initierent aux rudiments des Lettres. Envers ses premiers éducateurs, Fréchette voua une reconnaissance et une affection qui s'éteignirent seulement avec la vie et que ne ternirent jamais les vicissitudes de l'existence. Lorsque viendront en trombe les jours mauvais, lorsque sur lui souffleront les vents d'un anticléricalisme d'autant plus nocif qu'il s'alimentera, partiellement tout au moins, au radicalisme français de la Troisième République, à l'époque des iniques lois édictées contre les communautés religieuses, Fréchette restera le grand ami des Frères des Ecoles chrétiennes. Au cours de sa tonitruante carrière, il aura souvent maille à partir avec des ecclésiastiques ou des laïcs ultramontains; jamais il ne croisera le fer avec un Frère des Ecoles chrétiennes. Quelquefois il semblera se prévaloir de ces liens d'amitié, forgés dans sa jeunesse et noués plus solidement pendant son adolescence et sa maturité, pour attester la ferveur de sa foi, la pureté de ses intentions et sa volonté de rester enfant de l'Eglise même s'il pourchasse, de sa plume endiablée, un prêtre pris en flagrant délit — comme il le croit, du moins — de malhonnêteté, de turpitude ou, péché plus grave, d'irrévérence à l'endroit d'un lauréat de l'Académie française!...

Ses études secondaires furent réparties entre trois institutions : le séminaire de Québec, le collège de Sainte-Anne de la Pocatière, le séminaire de Nicolet. Pierre qui roule n'amasse pas mousse : cet aphorisme concerne les étudiants comme les bourgeois. Aussi bien l'adolescent ne pliera jamais sous le faix d'un trop lourd bagage intellectuel. Poète en herbe, il ne s'enlise pas dans les sables de la vie plus quotidienne au séminaire qu'à la maison; il agrmente thèmes et versions insipides de lectures, souvent faites en tapinois, de beaux poèmes romantiques : strophes de Hugo, de Lamartine, de Musset et de combien d'autres poètes qui transforment sa prison en une volière où se rencontrent les plus beaux oiseaux du monde. Avec ces grands romantiques de France, il fait ses gammes.

Puis il étudie le droit, à Québec, en même temps que son ami Adolphe-Basile Routhier. Les deux condisciples embrassaient une carrière à laquelle ils ne seraient pas également fidèles : excellent juriste et littérateur par surcroît, Routhier montera sur le banc judiciaire et deviendra même chevalier, en récompense d'éminents services rendus à son pays; avocat comme tout le monde, Fréchette préférera toujours à la compagnie de notaires empêtrés dans leurs grimoires celle des muses; c'est à leur commerce qu'il devra quelques-unes des plus belles heures de sa vie ainsi que son entrée au Temple canadien de Mémoire.

Aussi bien est-ce par la poésie qu'il saura s'imposer à l'attention de ses contemporains. En 1861 — il a donc vingt-deux ans — il commence à publier, dans les journaux, quelques poèmes qui, réunis en 1863 et enrichis de poèmes inédits, constituent son premier recueil : *Mes Loisirs*.

C'était l'époque où tout journal n'eût osé se présenter, le lendemain ou le surlendemain du jour de l'an, sans des vers de circonstance composés et publiés à titre d'hommage aux lecteurs. Le 5 janvier 1863, un poème de Fréchette — intitulé *Charité* — parut dans le *Courrier du Canada*: même s'il tranchait sur la banalité des poèmes du jour de l'an des devanciers, il devait attirer sur son auteur des commentaires désobligeants et inaugurer, dans la république des lettres canadiennes, l'ère trop féconde de la chasse aux plagiat et de la recherche de la petite bête.

Admis au barreau en 1864, Fréchette pratique le droit avec si peu de succès que, sans plus de cérémonie, il continue à tâter du journalisme. En 1865, il publie, entre autres choses, dans le *Journal de Lévis*, un article fort aimable sur *Antoinette de Mirrecourt*, roman de M. Genand¹. N'ayant ni sou ni maille, il quitte le pays, en 1866, et s'exile volontairement, pendant cinq ans, aux États-Unis. Le véritable motif de cet exil serait-il tout simplement la peur d'être dénoncé parce que Fréchette avait piloté, dans la ville de Québec, un certain colonel Sutherland, espion fénien voyageant alors incognito? Toujours est-il que, cette fois,

1. *L'Ordre*, 6 octobre 1865.

il ne s'agit plus d'une escapade d'écolier. A sa façon, Fréchette veut jouer un tantinet, en terre américaine, le rôle de Victor Hugo en Europe. Tous deux refusent de fouler le sol de leur patrie. Tous deux se posent en victimes de l'injustice, de l'oppression, de la dictature, de la tyrannie. Tous deux se constituent bénévolement porte-parole de la démocratie, l'un au milieu de l'Atlantique, l'autre à Chicago où il est attaché à la rédaction de deux journaux: *The Tribune* et *l'Amérique*; il exerce aussi, pendant deux ans, les fonctions de secrétaire du *Land Bureau de l'Illinois Central Railway*.

On connaît les adversaires politiques de Hugo. Mais quels sont, à cette époque, ceux de Fréchette? Et pourquoi le poète leur voue-t-il, dès 1866 et même à l'aube de ses vingt ans, une haine tenace?

On tient la clef du petit mystère quand on n'oublie pas que l'année 1866 prélude à la Confédération canadienne de 1867. Car Fréchette, comme tous les libéraux de stricte obédience, est alors féroce opposé à la Confédération: lui et ses amis politiques y voient le tombeau du Canada français; ils estiment que l'alliance du Canada anglais et du Canada français, du Haut-Canada et du Bas-Canada sera éventuellement l'alliance du pot de fer et du pot de terre et qu'il importe de dessiller les yeux de leurs compatriotes en dénonçant à cor et à cri le pacte infâme que Londres impose, avec astuce, à la population par l'intermédiaire du servile parti conservateur.

Il faut ajouter que, jusqu'en 1865, le Canada français manifestait peu d'enthousiasme pour une alliance entre deux peuples si différents par la religion, la langue et la mentalité. Mais ne voilait-il pas que les chefs politiques du Canada français — en l'occurrence, l'aile québécoise du parti conservateur que dirigeait Georges-Etienne Cartier — se muent en défenseurs opiniâtres de la Confédération qu'ils tiennent pour une manière de panacée contre presque tous les maux ravageant alors la jeune nation canadienne. Et ce qui pis est — aux yeux de Fréchette tout moins — après quelques moments d'incertitude et d'indécision, les évêques du Canada français se rallient à la thèse de

Cartier et du parti conservateur. Eux aussi conseillent à leurs ouailles d'adhérer à la nouvelle doctrine destinée à sauvegarder, en terre américaine, l'identité de la France nouvelle. Bouillant républicain, Fréchette ne l'entend pas de cette oreille: il n'y voit qu'une gigantesque comédie, montée par d'ignobles valets, dans le dessein de consolider, au Canada, la puissance anglo-saxonne. L'alliance du trône protestant et de l'autel catholique en vue de perpétuer un si noir attentat: voilà bien pour Fréchette l'abomination de la désolation!

Sur tous ces chefs — politiques ou religieux — qu'il répudie parce qu'il les croit d'un désespérante impéritie ou d'un égoïsme féroce, sur tous ces thuriféraires du parti conservateur et leurs acolytes, sur ces « vendus », ces « traîtres », ces « tyrans », ces « histrions sacrilèges », il vomit des injures qui, littéralement parlant, constituent un des sommets de l'oeuvre du poète. Les *Châtiments*, chef-d'oeuvre authentique de Victor Hugo, ne violent pas moins odieusement, presque à chaque page, les préceptes élémentaires de la charité et de la justice. Il en est ainsi de *La Voix d'un Exilé* de Fréchette, ouvrage composé et publié au cours de son exil volontaire². L'épiscopat canadien-français, de même qu'un Cartier, un Langevin et combien d'autres, ne méritent jamais, ou peu s'en faut, les sarcasmes et les invectives dont Fréchette, avec une sincérité et une ingénuité qui désarment, les abreuve dans des flots d'alexandrins tumultueux et de strophes vengeresses. Mais jamais, au Canada français, la haine n'a dicté des vers mieux martelés; jamais elle n'a suscité, sous la plume d'un poète canadien, un vocabulaire plus riche, des visions plus hautes en couleur, une sensibilité plus frémissante, une passion portée à une pareille fureur, une satire qui, au moment où elle arrive au paroxysme de la calomnie, s'élargit avec autant de facilité pour devenir vaguement épique.

Comme les *Châtiments*, *La Voix d'un Exilé* clame l'indignation d'un républicain vaincu qui aime mieux vivre à l'étranger plutôt que de pactiser avec un « servilisme immonde » ou s'asso-

2. Dans son numéro du 16 septembre 1868, l'*Ordre* accuse réception d'un exemplaire de *La Voix d'un Exilé*. La brochure se vend à raison de vingt-cinq sous l'unité.

cier à ceux qui « troquent leur conscience contre un ignoble parchemin ». D'ores et déjà Fréchette est un libéral militant, un libéral de gauche, un républicain têtue, un polémiste qui, dans le Canada catholique du XIX^e siècle, mettra souvent sa plume au service d'un déconcertant radicalisme.

Introduire la petite politique dans la littérature, c'est comme tirer un coup de canon pendant un concert. Sur ce pied-là, Fréchette a perpétré plusieurs mauvaises actions, au cours de plus d'un quart de siècle de vie publique. Est-il besoin d'ajouter que, dans son ensemble, ses campagnes politiques, qui s'inspiraient presque toujours d'idéologies puériles, n'ont pas ajouté un iota à la réputation du poète.

Cette infructueuse carrière politique commença officiellement en 1871, quelques mois après sa rentrée au pays: âgé de trente et un ans, Fréchette fut candidat libéral, dans le comté de Lévis, lors des élections provinciales qui eurent lieu cette année; il mordit pour la première fois la poussière. De nouveau candidat du même parti, pendant les élections fédérales de 1872, il essuya un autre échec. Entre temps une controverse cocasse le met aux prises avec Adolphe-Basile Routhier. La célèbre discussion dégénère en salmigondis où se donne rendez-vous quantité de sujets hétéroclites: ultramontanisme et libéralisme, émigration aux États-Unis, guerre franco-prussienne, indépendance du Canada, intervention de la Providence dans les choses humaines, réponse aux attaques dirigées, par les conservateurs canadiens, contre l'Université Laval et Mgr Taschereau. Fréchette en profite pour faire feu de babord et de tribord; il malmène Routhier et le réduit souvent à quia.

Enfin, en 1874, la fortune lui sourit: il fut élu député du comté de Lévis et il devint, à Ottawa, l'un des plus chaleureux défenseurs du ministère MacKenzie-Dorion. Mais ce succès fut éphémère. En 1878, les élections fédérales sonnèrent le glas politique de Fréchette qui dut baisser pavillon devant son adversaire conservateur. Pour le consoler, ses amis propagèrent l'anecdote que voici: plus de mille ouvriers s'étaient adressés en vain à l'ancien député pour obtenir du travail, à la cale-sèche de Lévis;

et ce refus collectif constituait le principal facteur de la défaite libérale. Histoire ou légende, l'explication sauvegardait l'amour-propre du candidat malheureux.

Il congédie donc la politique active avec le ferme dessein de s'adonner désormais à la culture des lettres. Mais qui a bu boira. Il aura beau dire et beau faire, il ne réussira jamais à fermer hermétiquement sa porte à l'intruse. Et les haines politiques perceront très souvent dans la prose et les vers du libéral désarçonné en 1878, et débouté de ses prétentions de chef d'Etat.

Heureux au jeu, malheureux en amour, et vice-versa. Malheureux au jeu politique, Fréchette fit un excellent mariage: en 1876, il épousa mademoiselle Emma Beaudry. C'était un mariage d'inclination et d'amour qui se doublait d'un mariage d'argent: en effet, Emma Beaudry apportait à son époux, en plus du bonheur conjugal, une dot qui permettrait au futur lauréat de l'Académie française d'avoir du pain sur la planche. Il lui serait donc désormais loisible de se libérer plus ou moins de certaines préoccupations trop terre à terre et de consacrer la majeure partie de son temps à ciseler son style.

En cette année 1877, paraît son *Pêle-Mêle* autre recueil de poésies dont la dédicace est ainsi conçue: « A ma femme, à celle qui dore et féconde mes jours d'été, j'offre ces pauvres fleurs effeuillées de mon printemps. » A *Pêle-Mêle* s'ajoute, en 1879, son troisième recueil: *Fleurs boréales* que butinent des *Oiseaux de Neige*. Il a désormais le vent en poupe, littérairement parlant. Et l'année 1880 voit la réalisation et l'épanouissement d'un beau rêve: l'Académie française couronne *Fleurs boréales* et *Oiseaux de Neige*.

Il fut fait de cet ouvrage, d'abord publié chez Darveau, à Québec, un modeste tirage de trente exemplaires. A n'en pas douter, la poésie ne nourrissait nullement son homme dans le Canada français de 1879. D'autre part, le même recueil fut jugé digne d'une édition spéciale à Paris, en 1881.

Fréchette devient ainsi le premier lauréat canadien de l'Académie française. Au cours de l'été, il connaît, à Paris, des heures

d'enchantement et d'ivresse qui se prolongeront même à Montréal, après sa rentrée au Canada, alors que ses lauriers encore bien verts imposeront, en quelque sorte, une suspension d'hostilités entre lui et ses adversaires conservateurs. Banqueté, louangé, adulé, il s' imagine être bel et bien le poète national du Canada français. Amis et ennemis, libéraux et conservateurs le congratulent à qui mieux mieux et se réjouissent sincèrement de l'honneur que l'Académie vient de conférer à un Canadien : cet honneur ne rejailit-il pas sur le pays tout entier ? Quant à Fréchette, il a raison de croire que cette euphorie s'installe chez lui à demeure. De toute façon, cet unanime concert d'éloges semble bien faire litière des petites niaiseries accumulées depuis une vingtaine d'années déjà, dans les journaux canadiens, sur les premiers essais du poète.

Il conçoit alors le malencontreux dessein de composer et de publier, en 1880, deux drames : *Papineau*, qui ne vaut pas cher, mais qui est de son cru ; *Le Retour de l'Exilé*, autre drame prétendu historique, maladroit démarquage de la *Bastide Rouge* d'Elie Berthet.

Un incident — qui aura ultérieurement des répercussions considérables sur la vie et l'oeuvre de Fréchette — marqua la fin de l'automne de 1880 : une tournée de Sarah Bernhardt en Amérique du Nord. Fréchette crut qu'il ne messierait pas à un lauréat, frais émolu de l'Académie française, de composer un poème de circonstance en l'honneur de la grande tragédienne. Ce qu'il fit pour son plus grand dam : ces strophes sentent l'huile ; en outre, la rencontre de Sarah et de Louis à Saint-Albans, sur la frontière canado-américaine, préluait à d'autres entretiens, à Paris, où le poète semble bien, avec son drame intitulé *Véronica*, avoir joué un rôle de naïf ou de dupe.

Pour le moment, tout au moins, Fréchette est aux anges. Ses lauriers de l'Académie le grisent. Et après avoir écouté d'une oreille attentive les sixains composés en son honneur, la « divine » Sarah aurait dit au poète canadien : « Vos vers sont charmants ; je vais les apprendre. »

Pourquoi faut-il que, à cette époque comme avant 1880, Fréchette ait été piqué de la tarentule politique ? Il n'en tenait pourtant qu'à lui de prolonger ces heures exquises en composant de nouveaux poèmes sans donner tête baissée dans les mesquineries de la politique. Il est notoire que le lauréat a alors écouté trop complaisamment le démon du journalisme sectaire et s'est mis à la remorque d'un radicalisme européen et d'un républicanisme français, objets d'une évidente disgrâce dans le Canada français du XIXe siècle.

En mai 1884, Fréchette est nommé rédacteur en chef à la *Patrie*. Il succède à J.-N. Bienvenu. Fondée le 24 février 1879 par Honoré Beaugrand, héraut d'un libéralisme souvent doctrinaire, cette feuille prêchait, déjà depuis cinq ans, une doctrine aux antipodes de celles que professait la quasi-unanimité des Canadiens français. En s'associant à l'entreprise de Beaugrand, Fréchette n'ignorait pas qu'il courait le danger de s'aliéner définitivement de solides sympathies et de compromettre, à certains égards, sa réputation de poète. Il risquait de perdre un temps précieux. Susciter des polémiques dépourvues d'intérêt pour la postérité; à propos de bottes, croiser le fer avec d'obscurs adversaires; tancer ses compatriotes qui s'entêtaient pour la plupart — comme c'était leur droit — à nourrir des sentiments conservateurs; surtout hurler comme une hyène privée de sa pâture parce que le Canada français refusait catégoriquement d'entonner les louanges de la Troisième République, de cette France persécutrice et anticléricale qui avait ménagé au lauréat un cordial accueil en 1880³: voilà, en somme, le bilan des efforts de Fréchette journaliste. Ce bilan, est-il besoin de le faire observer, se solde par une faillite partielle.

Toutefois ces articles que publia Fréchette, vers 1884, se relisent encore aujourd'hui avec agrément: mieux que quiconque, il sait lancer le trait acéré et manier le persiflage. Le ridicule n'a jamais tué, au Canada français. Et c'est tant mieux pour cer-

3. « Je n'oublie pas, non plus, la France qui m'a accueilli: c'est la France républicaine, la France d'aujourd'hui qui nous tend cordialement la main » (Extrait d'une lettre que Louis Fréchette adressa à Ernest Pacaud et qui fut reproduite dans *l'Electeur*, le 3 novembre 1890.)

tains adversaires de Fréchette qui autrement n'en eussent pas mené large pendant bien longtemps. Veut-on un exemple de sa manière ? Il suffit de cueillir, au hasard de la fourchette, un numéro de la *Patrie* de cette époque.

L'un de ses dadas est la République française que détestent Tardivel ainsi que le ban et l'arrière-ban des conservateurs et des ultramontains canadiens. Un jour, Fréchette apprend que les ouvriers de Paris, réduits à la misère par le chômage, recevront bientôt, de la municipalité et du gouvernement, des secours considérables. Il saisit alors l'occasion de décocher, à Tardivel et à ses pareils, une flèche des mieux empennées :

Le conseil municipal a voté 50,000 francs pour venir en aide aux ouvriers dans la misère et il a résolu de demander au gouvernement un million de francs pour le soulagement des pauvres.

Ces abominables républicains, ils ont tous les vices !

Les voilà qui vont se mettre à secourir les pauvres !

A faire la charité !

Où s'arrêteront-ils ?

Hélas ! c'était autre chose, sous ces bons rois !

On ne gaspillait pas ainsi les deniers publics pour encourager la paresse.

On laissait le peuple vivre de racines ou émigrer en Espagne.

Et quand il y avait des mécontents, on les pendait.

C'était plus économique, et l'on avait ainsi des ressources pour faire honneur à la couronne.

Et surtout pour donner des châteaux et des diamants aux messalines de la cour.

Tout dégénère.

Et plus que cela, on a la bassesse d'en parler ; — c'est l'expression justement employée par le saint auteur de la *Franc-maçonnerie* en Canada !

L'Antéchrist n'est pas loin⁴.

Quelques jours auparavant, on avait porté à sa connaissance une lettre circulaire que le cardinal Guilbert venait d'adresser à ses curés. L'archevêque de Paris y prescrivait des prières pu-

4. *La Patrie*, 23 février 1884.

bliques pour attirer la bénédiction du ciel sur les délibérations des députés réunis au Palais Bourbon. Le dimanche 13 janvier 1884, à l'issue d'une messe basse célébrée à midi et demi dans l'église métropolitaine, l'officiant chanta une antienne à la sainte Vierge, puis une antienne pour le pape, puis le *Domine salvam fac Rempublicam*. Dans les autres églises du diocèse, ces prières eurent lieu à la fin de la messe paroissiale. Mais laissons Fréchette lui-même commenter l'événement, dans un style savoureux et goguenard :

Pour ceux qui ne comprendraient pas le latin, je dirai que : *Domine salvam fac Rempublicam*, veut dire en bon français : Seigneur, protégez la République !

Ainsi cette république infâme, cette république athée, cette république abominable dont le nom seul suffit à crispier les nerfs du grand vicaire et de toute la séquelle programi-cotteuse; cette république enfin tellement dépravée que c'est se déshonorer que d'accepter des décorations d'elle, voilà Mgr Guilbert, un archevêque, un cardinal, qui ordonne à tout son clergé de prier solennellement pour que Dieu la protège !

J'ai été excommunié, moi, pour cent fois moins que ça.⁵

Ces commentaires de Fréchette ont été rédigés six ans avant le mémorable toast d'Alger, alors que le cardinal Lavigerie pria certains catholiques français de cesser leur opposition systématique à la République et d'adhérer à une forme de gouvernement qui avait depuis longtemps rallié les suffrages de l'immense majorité des Français. Léon XIII approuva d'autant plus facilement les motifs qui avaient dicté cette conduite que le grand pape n'avait jamais manifesté la moindre hostilité à la forme républicaine des Etats. Mais il ne songeait nullement à empêcher les catholiques français d'être monarchistes. « Il ne faisait, par le ralliement, que recommander une intervention intérieure plutôt qu'extérieure dans le gouvernement. »⁶

Il va sans dire que cette distinction ne se trouve jamais sous la plume de Fréchette qui voit en Léon XIII un des plus grands papes de la chrétienté et regrette que les directives du pontife

5. *La Patrie*, 9 février 1884.

6. Henry Bordeaux, *Saint Louis*, p. 499.

ne soient pas mieux suivies au Canada français. Vains regrets ! Dans les milieux ecclésiastiques de Montréal ou de Québec, on savait bien alors que l'Eglise n'est opposée à aucune forme de gouvernement et qu'elle collabore avec quiconque respecte les exigences de son sacré ministère.

Contre les monarchistes canadiens, Fréchette mena, pendant plus d'un quart de siècle, une campagne de guérilla. Elle aboutit à cette *Petite histoire des rois de France*, histoire partielle s'il en fut, véritable cloaque des turpitudes dont eurent à rougir certains descendants de Charlemagne et de saint Louis. Toutes les pages de cette histoire portent la grimace de l'esprit féroce et partisan.

Le républicanisme outré de Fréchette s'efforçait de faire bon ménage avec un catholicisme avoué. Même lorsqu'il fut en butte aux pires attaques de deux ou trois prêtres, Fréchette semble bien avoir nourri des sentiments de foi vive et d'attachement à une religion dans laquelle il voulait vivre et mourir. Le cas échéant, il avait rabrouer certains fanatiques protestants qui manquaient d'égards élémentaires à l'endroit du catholicisme. Un incident, survenu à Montréal, en février 1884, illustre on ne peut mieux cet aspect de la mentalité du poète.

Matthew Arnold, célèbre écrivain anglais, séjournait alors à Montréal. Les lettrés anglo-canadiens de la métropole ne voulurent pas laisser passer l'événement inaperçu : ils résolurent de fêter leur confrère d'outre-Atlantique et de lui présenter leurs hommages à l'issue d'un grand banquet. Quelques écrivains canadiens-français y furent invités; Louis Fréchette reçut cette invitation et s'empessa de l'accepter.

Ce banquet ne pouvait se clôturer sans un discours de celui qui humait avec satisfaction l'encens des louanges montant des quatre coins de la salle. Matthew Arnold prit donc la parole et se conduisit comme un goujat en tenant des propos qui blessaient les sentiments religieux de quelques convives et partant violaient les convenances élémentaires. Au cours de ses divagations, il soutint une thèse qui pourrait ainsi s'énoncer : aussi longtemps

qu'on y tolérerait le catholicisme romain et son esprit antilibéral, le continent américain ignorerait la prospérité et le progrès. Sur-le-champ, Fréchette sortit de la salle : c'était sa façon de protester avec éclat contre l'insolence d'un orateur qui, en dépit de sa réputation mondiale, prenait ici figure d'hurluberlu.

Ce départ précipité était-il un esclandre ? Certains convives distraits se posaient la question. Le lendemain, les journaux montréalais glosèrent sur l'incident. Un des novellistes de la *Patrie* se rendit chez Fréchette afin d'obtenir là-dessus des précisions. Et voici les paroles qui, entre le journaliste et le poète, furent échangées et consignées, le lendemain, dans le journal :

— Les journaux anglais annoncent que vous avez quitté la table du banquet Arnold par mécontentement ?

— Oui, monsieur.

— Auriez-vous objection à me dire la cause de ce mécontentement ?

— Pas du tout. Je suis sorti de table et j'ai quitté la chambre, parce que M. Arnold manquait de tact au point d'insulter les croyances de la majorité de notre population.

— Pouvez-vous me rapporter ses paroles ?

— Non pas mot à mot; mais en voici le sens : « Ce continent n'a aucun avenir tant qu'on n'y aura pas étouffé la religion romaine avec son esprit étroit et ses tendances antilibérales. »

— N'a-t-il pas en même temps fait allusion au protestantisme ?

— Oui, aux différentes sectes; mais d'une façon légère, et sur un ton de plaisanterie inoffensive.

— Ainsi vous pensez que M. Arnold avait l'intention de blesser les catholiques ?

— Je ne dis pas cela; mais nous recevions un homme de lettres, un écrivain; il était entouré d'Anglais, de Français, d'Irlandais, de catholiques et de protestants; il était pour lui d'une suprême inconvenance de discuter là les mérites respectifs des différentes croyances. C'était d'autant plus insultant, qu'il venait de constater que dans notre pays on avait plus de respect pour la France catholique que pour la France infidèle. Du reste, ce n'est pas là la première gaffe au crédit de ce monsieur. Des protestants eux-mêmes me disaient, après l'affaire, qu'il n'en fait jamais d'autres.

— Contestez-vous à M. Arnold le droit d'exprimer ses sympathies religieuses ?

— Non, mais je lui conteste le droit, dans une réunion comme celle-là, de faire du prosélytisme religieux blessant les convictions de ceux qui l'écoutent⁷.

Cette page fait honneur à Fréchette. Si elle ne verse pas sur lui une eau lustrale qui le purifie de toutes les petites souillures dont se ternira son oeuvre, au contact d'un libéralisme doctrinaire et d'un républicanisme excessif, elle jette une vive lumière sur les convictions religieuses de l'homme de lettres.

Fréchette a maintenant doublé le cap de la quarantaine. Il est en pleine possession de tous ses moyens. Il manie, mieux que quiconque au Canada, l'ironie et le persiflage. En veut-on quelques exemples typiques ?

Avec raison, il peste contre les méfaits des traductions défectueuses. *Mrs. X will be at home to-morrow from three to five o'clock.* Ce qui se rend en bon français par : « Madame recevra demain... ». Et non pas, comme c'était écrit sur la carte adressée à Fréchette : « madame X sera chez elle demain. » Ebaubi, Fréchette de rétorquer avec son habituelle présence d'esprit : « La prochaine fois que je recevrai une pareille invitation, j'ai bien envie de répondre : Et moi aussi, madame⁸ ! »

Une autre fois, il met la main sur une brochure qui vient de paraître, à Québec, et est intitulée : *Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux*. Jusqu'ici rien d'insolite. Mais, comme tous les ouvrages qui se respectent, cette brochure renferme une dédicace ainsi conçue : A mon père ! A ma mère ! « Mâtin ! s'écrie Fréchette, dédier un traité sur les bêtes à cornes à sa mère et à son père⁹ ! »

Mais voici bien la perle qui semble provenir du coffret de Rabelais. Fréchette aime tellement les bons mots qu'il ne peut résister à la tentation d'en fabriquer un même au risque de scandaliser certaines âmes pieuses. Dison aussi, à sa décharge, qu'il

7. *La Patrie*, 22 février 1884.

8. *La Patrie*, 19 janvier 1884.

9. *La Patrie*, 22 septembre 1883.

a cueilli cette perle dans le *Monde*, porte-parole des ultramontains, ses ennemis intimes. Il cite ce paragraphe caractéristique et il le commente non pour faire tomber le sanctuaire de Sainte-Anne de Beupré dans un discrédit même partiel, mais bien pour mettre le rédacteur du *Monde* en mauvaise posture.

Fréchette extrait donc du *Monde* l'entrefilet que voici :

Mercredi dernier 550 pèlerins s'embarquèrent à bord de l'*Etoile* pour un pèlerinage à Sainte-Anne. Deux miracles ont eu lieu. Une dame Lacombe perclue de ses jambes depuis trois ans a été guérie. Une pauvre fille du Mont-Carmel était dans un état très critique de constipation. La mort approchait. Elle s'endormit en descendant et, quand elle s'éveilla, elle était guérie.

« C'est égal, affirme Fréchette en guise de commentaire, voilà un miracle qui a dû être plus facile qu'agréable à constater ¹⁰ ! »

Depuis trois siècles, quantité de miracles ont été opérés à Sainte-Anne de Beupré; Fréchette ne l'ignore pas. Mais l'Eglise ne s'est jamais prononcée, que nous sachions, sur le cas de la pauvre fille du Mont-Carmel; il est donc loisible à Fréchette de ne pas accepter l'assertion du rédacteur du *Monde* comme parole d'Evangile.

Le polémiste ne loge pas longtemps à l'enseigne de la *Patrie*: en juillet 1885, il quitta brusquement le journal. La cause de ce départ inattendu? Fréchette affichait une amitié pour Mercier à couteau tiré avec Beaugrand alors non seulement propriétaire de la *Patrie*, mais aussi élu maire de Montréal grâce à de petites divisions intestines, chez les Canadiens français, et aux suffrages massifs des Anglo-Canadiens de la métropole. C'est P.-M. Sauvalle, Français de France fraîchement arrivé du Mexique, qui remplaça Fréchette à la *Patrie*: le radicalisme français ne perdait rien au change ¹¹.

10. *La Patrie*, 15 septembre 1883.

11. Quelques mois plus tôt — exactement le 16 mars 1885 — P.-M. Sauvalle avait épousé, à Montréal, mademoiselle Laure Lecomte, huguenote dont la famille était originaire du nord de la France. C'est le pasteur Pinel qui donna, au domicile de l'épousée, la bénédiction nuptiale. En cette circonstance, Honoré Beaugrand servit de père à la mariée; Louis Fréchette, à Marc Sauvalle (*La Patrie*, 17 mars 1885).

Fréchette va-t-il alors remiser sa plume de journaliste libéral ? A-t-il écrit le dernier chapitre de son oeuvre tumultueuse et tourmentée ? Ce serait bien mal le connaître que de le soupçonner capable de pratiquer, dans la force de l'âge, pendant un laps considérable de temps, la politique des bras croisés. Un autre journal lui offre une généreuse hospitalité : l'*Electeur*, de Québec, que dirige, avec brio et succès, Ernest Pacaud, lui aussi libéral de stricte obédience, grand ami de Fréchette jusqu'au jour où la venue, à Montréal et à Québec, du comte de Paris, prétendant au trône de France, brouillera les deux copains. Fréchette reviendra alors à ses premières amours et, vers 1893, il réintègrera le domicile de Beaugrand qu'il quittera définitivement au cours de l'hiver de 1896.

Le lauréat se sent donc bien chez lui à l'*Electeur* ; sous la rubrique « Entre nous », il donne librement cours à son ire antimonarchiste et anticonservatrice.

En 1887, il séjourne une deuxième fois en France¹². Il en profite pour y publier sa *Légende d'un Peuple*. Cette manière d'épopée n'a-t-elle pas des chances de lui conquérir l'immortalité à peu de frais, puisqu'elle s'engage, à quatre ans d'intervalle, dans le sillage de la *Légende des Siècles* dont Victor Hugo a terminé la troisième et dernière série en 1883 ?

De nouveau il arpente les boulevards de ce Paris qui lui ménageait naguère, en août 1880, un triomphal accueil. Si tant de Canadiens lui battaient froid, si Tardivel et ses acolytes le poursuivaient de leur tatillonnage et de leur mésestime, en revanche certains académiciens, certains maîtres de l'heure, dans la France de 1887, n'accueillaient pas sous bénéfice d'inventaire les nouveaux ouvrages que Fréchette s'appropriait à lancer simultanément sur les bords de la Seine et du Saint-Laurent. Ils lui restituaient un juste tribut d'hommages que lui refusaient obstinément trop de Canadiens. Ces hommages compensaient amplement ces mépris.

12. Il prononce même une conférence à Nantes, en juin 1887. (*La Patrie*, 28 juin 1887).

Ainsi, après les encriers vitrioliques qui débordaient au Canada français vinrent des heures parisiennes où s'épanchèrent des urnes de parfum et d'encens.

C'est une poétesse de Nantes qui entonne, la première, les louanges du poète. Elle répond à un beau nom : Louise d'Isole. Elle connaît bien le lauréat; elle l'a même surpris au moment où la Muse est censée le visiter, alors que, dans la solitude du « Pellerin », à l'abri des mesquerineries de ses compatriotes, il compose un nouveau poème. Fréchette a lu à cette grande amie quelques-uns de ses vers : c'est elle qui eut ainsi la primeur de la *Légende d'un Peuple*. Honneur apprécié qu'il convient de payer de retour. Et le personnage qui se cache sous le pseudonyme de Louise d'Isole compose de somptueux alexandrins dédiés au poète du Canada français :

Dites-moi vos beaux vers; trop tôt viendra l'absence,
Entre nous s'étendra l'immensité des mers;
Avec l'isolement viendra le lourd silence;
Approchez-vous, ami, dites-moi vos beaux vers !

Quand votre esprit en fièvre esquisse la genèse
Du poème, j'entends les notes retenir,
Et puis le chant éclate ! Ainsi, de la fournaise,
S'élançant vers le ciel, les chants purs du martyr !

Ces vers qu'applaudiront tout homme et toute femme,
J'ai leur éclosion et leur première flamme;
Ils sont à moi d'abord, j'en jouis sans rival :
Nul ne peut me ravir leur parfum virginal.

Qui peut reprendre aux nuits la sereine vesprée,
Ou sa première aurore à la terre enivrée ?
Vous allez partir pour un autre univers,
Mais qui pourra jamais me reprendre vos vers ?

Chacun l'a répété : tout passe, fuit, s'efface;
Un flot précède un flot qu'un autre flot remplace.
Ainsi, tout ce qui tient à ce monde réel
Nous quitte tour à tour; l'art seul est immortel !

Aussi, quand de l'adieu tinteront les glas sombres
Qui font passer au coeur le frisson des hivers,
Ami, dirai-je encor, pour écarter les ombres
De ces derniers instants, dites-moi vos beaux vers ¹³!

Belles heures de confraternelle amitié qui durent bruire, aux oreilles de Fréchette, comme un essaim d'abeilles poétiques. Cette femme lui prodiguait des encouragements émus; elle lui prédisait le succès, la gloire; d'avance elle s'associait au bonheur du poète; elle s'en faisait, en quelque sorte, un talisman qui lui permettrait de vaincre les maléfices du temps et de la distance ainsi que l'émoi redouté des derniers instants du poète en terre de France... Ah! Comme il était bien vengé des méchancetés canadiennes!

Puis c'est Gustave Drolet qui embouche, lui aussi, le buccin en l'honneur de Fréchette. A son ami Honoré Beaugrand le correspondant parisien adresse une lettre que le propriétaire de la *Patrie* s'empresse de reproduire dans son journal. Lettre intéressante qui renseigne sur les allées et venues de Fréchette dans la Ville-Lumière, sur ses visites et ses démarches auprès de personnages alors célèbres, aujourd'hui plus ou moins oubliés, talents surfaits qui trahissent une ambiance spéciale, un climat désuet, les emballements d'une époque... et les vicissitudes de la gloire!

Gustave Drolet est un ami de Fréchette: il voit donc les qualités du poète avec des verres grossissants. N'attendons pas de lui un examen à la loupe de la technique de Fréchette, un jugement nuancé sur des poèmes canadiens en gestation, à Paris comme à Montréal, et auxquels un sort favorable semble réservé. Drolet est bien convaincu que Fréchette est en train d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne poétique du Canada français. Les preuves de l'heureux événement n'abondent-elles pas?

Ce sont des académiciens comme François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, Xavier, Marmier et combien d'autres qui comblent le poète de civilités: Fréchette « n'a qu'à paraître » en France et tous « le reçoivent à bras ouverts, comme étant de

13. *L'Electeur*, 16 septembre 1887. Ces vers furent aussi reproduits le lendemain dans la *Patrie*.

la maison¹⁴ ». C'est le grand éditeur Georges Decaux qui fait imprimer le recueil de vers chez le célèbre imprimeur Quantin. C'est surtout Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, qui, après avoir pris connaissance de quelques extraits de la *Légende d'un Peuple* s'est écrié : « C'est admirable ! C'est merveilleux¹⁵ ! »

Ici Drolet ne farde nullement la vérité. Jules Claretie rédigea bel et bien la préface de la *Légende d'un Peuple*. N'a-t-il pas, entre autres éloges, couché par écrit ce paragraphe flatteur : « Ce noble volume n'est pas un banal recueil de vers qui se fane en une saison; ce livre est de ceux qui ajoutent une ligne, un chapitre à une histoire littéraire. M. Louis Fréchette ne me pardonnera pas de le comparer à Victor Hugo; mais sa dédicace pourtant à la mère patrie m'a fait songer à l'envoi du poète exilé¹⁶. » Fréchette voit se réaliser un beau rêve : un homme de lettres — qui n'est pas le premier venu en France — présente aux parisiens cultivés un ouvrage canadien, une manière de poème épique et se porte garant de la valeur du recueil. De toute évidence, quand Fréchette se trouve dans l'ancienne mère patrie, il a lieu de se croire né sous une heureuse constellation.

Mais il y a plus dans la lettre de Drolet. La lecture de la *Légende d'un Peuple* aurait tellement enthousiasmé Jules Claretie qu'il aurait alors répété, à sa façon, le mot d'Archimède. Lui aussi avait trouvé... son poète ! Et tout de go l'administrateur de la Comédie-Française aurait prié le poète canadien de traduire en vers *le Roi Lear* et *Richard III* de Shakespeare. Ultérieurement ces drames traduits devaient être représentés à la Comédie-Française avec Mounet-Sully qui y tiendrait le rôle principal.

Fait presque incroyable, au dire de Drolet. Il a beaucoup plus raison qu'il ne le pense : au vrai, Fréchette ne méritera jamais cet honneur. Il aura beau caresser toute sa vie l'espérance de voir Sarah Bernhardt ou Mounet-Sully jouer une de ses pièces, jamais pareille consécration de son talent ne lui sera accordée.

14. *La Patrie*, 8 novembre 1887.

15. *La Patrie*, 8 novembre 1887.

16. *La Patrie*, 7 décembre 1887.

N'empêche que déjà Drolet se forge une félicité qui, à distance, semble puérile et un tantinet ridicule: « Shakespeare traduit par Fréchette, en ces vers dont lui seul a le secret, interprété par l'incomparable tragédien Mounet-Sully, avec la mise en scène portée à la perfection du genre quand l'administrateur s'appelle Jules Claretie et que la pièce se joue sous son patronage immédiat, Shakespeare, dis-je, n'aura jamais eu pareil triomphe en France ¹⁷. »

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre : Drolet s'imagine que la *Légende d'un Peuple* sera couronnée par l'Académie française. Il en vient à cette conclusion grâce au raisonnement biscornu que voici : le peuple canadien-français présente tant de similitudes avec l'Alsace-Lorraine arrachée à la France en 1871.

Drolet voyait tout en rose probablement comme Fréchette lui-même. Comment pouvait-il en être autrement quand tant de personnages français multipliaient leurs amabilités et remuaient ciel et terre pour rendre extrêmement agréable le séjour de Fréchette à Paris. Lorsqu'il obtient une faveur, le poète la consigne dans sa mémoire. Et à son arrivée à Montréal, en décembre 1887, il ne manque pas de faire assavoir à ses compatriotes, en général, et à ses ennemis, en particulier, qu'il rentre au pays tibubant, en quelque sorte, sous le poids d'honneurs conférés en France : banquets qui lui sont offerts « sans interruption »; billets de théâtre accordés à titre gracieux; première édition de la *Légende d'un Peuple*, tirée à mille exemplaires, rapidement écoulee; l'ouvrage bientôt mis en vente à New-York comme à Québec et à Montréal; plusieurs brillantes perspectives qui s'ouvrent y compris le beau projet esquissé par Gustave Drolet. Telle est la substance d'une entrevue accordée par Fréchette à un journaliste québécois, le lendemain de son arrivée à Montréal ¹⁸.

En janvier 1888, un journaliste de Nicolet pose une série de questions auxquelles Fréchette répond avec une bienveillance d'autant plus facile que l'entretien a manifestement pour but l'en-

17. *La Patrie*, 8 novembre 1887.

18. *L'Electeur*, 22 décembre 1887.

censement du lauréat. D'éminents académiciens ont prié l'auteur de la *Légende d'un Peuple* de présenter son « vient-de-paraitre » à l'Académie. Le lauréat de 1880 a d'abord hésité : mais comment longtemps résister à une douce violence, surtout quand l'honneur des lettres canadiennes est en jeu ? Il a donc succombé à la tentation fascinatrice ; advienne que pourra¹⁹. Tant mieux s'il obtient un autre prix : abondance de biens ne nuit pas.

Au cours du même mois, Francisque Sarcey donne à Paris, dans la salle des Capucines, une conférence sur la *Légende d'un Peuple*²⁰. Fréchette, comme on le pense bien, est sensible à cet hommage du grand critique dramatique. Enfin, suprême hommage — puisqu'il émane d'une femme distinguée — Louise d'Isole, fidèle admiratrice de Fréchette, a lu la *Légende d'un Peuple*. Elle a cru surprendre son ami non pas en flagrant délit de poésie médiocre, mais bien au moment où la Muse le visitait et s'installait chez lui à demeure. De là à composer et à dédier au poète un poème au diapason des sentiments exubérants de la poétesse, il n'y a qu'un pas ; Louise d'Isole le franchit allégrement avec une grâce bien féminine et elle adresse à Alphonse Lusignan cinq strophes vibrantes d'émotion, parsemées de maternelles interjections qui révèlent un état d'âme. Et Lusignan s'empresse tout naturellement de consigner la primeur du poème dans son journal.

LA FRANCE AU CANADA

Réponse

Si je t'abandonnai, fils bien-aimé, pardonne !
Alors j'étais sans force, on t'a pris dans mes bras ;
Mais j'aurais dû rugir et, comme la lionne,
Défendre mon enfant : va, ne me maudis pas !

J'ai tant souffert ! je suis si malheureuse encore !
Vois tous ceux que l'on a ravis à mon amour ;
Ils ont lutté longtemps, espérant une aurore ;
Ah ! s'il m'était donné de les revoir un jour !

19. *La Patrie*, 3 janvier 1888.

20. *La Patrie*, 23 janvier 1888.

Tu voulus t'élancer dans la mêlée horrible
Afin de m'empêcher de me rendre à merci;
Mais tes maîtres ont dit dans leur flegme impassible :
Vous n'avez plus de mère, et resterez ainsi.

Plus tard tu vins au bord de ma couche sanglante:-
« Mère, si vous mourez, je mourrai, » disais-tu !
Oh ! quand je t'attirai de ma main défaillante,
Quand ton coeur généreux sous ma lèvre a battu;

Alors j'oubliai tout, revers et félonie,
Pour crier, au moment, où Dieu me révéla
Ton courage, ta foi, tes élans, ton génie :
« Oui, moi seule pouvais l'enfanter celui-là ! »

LOUISE D'ISOLE²¹

Bref, quand Fréchette quitta la France, en décembre 1887, il crut monter sur un vaisseau de haut bord et appareiller pour la gloire. Peut-être eût-il mieux fait de carguer ses voiles et de fuir le port inhospitalier de son pays où l'attendaient des adversaires tenaces qui profiteraient des bévues du prosateur frotté d'idéologies souverainement impopulaires, et pour cause, au Canada français.

Des deux côtés de l'Atlantique, dans la France ancienne ainsi que dans la nouvelle, Fréchette compte plusieurs admiratrices : ses strophes romantiques où se donnent librement carrière l'imagination et la sensibilité grisent facilement des femmes sensibles à la musique des vers et nullement désireuses de connaître le pourquoi des choses. Louise d'Isole ainsi que les élèves et les religieuses du couvent de Sillery, à Québec, se ressemblent là-dessus comme des soeurs. Si les hommes lui livrent une guerre cruelle, les femmes n'emboîtent pas le pas et tressent à Fréchette une couronne de lauriers que ne sauraient flétrir les envieux :

En avril 1889, le personnel enseignant du couvent de Sillery reçut officiellement le poète. On lui fit fête. Une cantate composée pour la circonstance et chantée par les élèves commençait ainsi :

21. *La Patrie*, 24 mars 1888.

Sur ma tremblante lyre,
En accords ravissants,
Que je voudrais redire
Les merveilleux talents
De l'illustre poète
Dont la gloire, en tous lieux,
Sous notre ciel reflète
Ses rayons lumineux.

Ce huitain dut plaire à tous ceux — et ils étaient nombreux en 1889, au Canada — que ne rebutaient pas les flonflons d'une chansonnette mièvre et qui scrutaient un poème pour y découvrir d'abord de beaux sentiments. Fréchette n'était pas dupe d'éloges trop flatteurs. Mais comment ne pas se rengorger quand montent vers soi des volutes d'encens s'échappant de cassolettes que balancent des mains mignonnes ? Comment Fréchette aurait-il pu demeurer impassible en prêtant l'oreille à des accents comme ceux-ci :

Depuis longtemps, Monsieur, votre brillante renommée a précédé vos pas dans notre paisible solitude et soulevé dans nos coeurs un légitime orgueil. Nous savons de quelle auréole vous avez entouré déjà l'histoire littéraire de notre Canada bien-aimé, et comment vous avez su prouver à tous que le feu sacré du génie peut aussi brûler dans notre froid climat ²².

Qui au Canada français eût osé, en 1889, exorciser ces mélodieuses incantations ? Ces jeunes âmes sont vibrantes et généreuses jusque dans leurs illusions.

Et voici que le printemps de l'année 1889 lui apporte une sinécure : il est nommé greffier du Conseil législatif de la province de Québec. Il devient donc fonctionnaire. Cette faveur qu'il obtient d'Honoré Mercier, alors premier ministre de la province, avive son désir de servir la cause du libéralisme canadien. Il captera alors, avec une joie accrue, quelques-unes des ondes du libéralisme français pour les répandre et les multiplier parmi les siens.

Tout cela ne passera pas comme une lettre à la poste. Le Canada français du siècle dernier n'était pas dépourvu d'ennemis irréductibles du libéralisme doctrinaire ou politique. Le plus

22. *L'Electeur*, 9 avri 1889.

militant d'entre eux, celui qui, s'il l'eût pu, eût volontiers abattu d'un seul coup les sept têtes de l'hydre libéral au Canada n'était autre que Jules-Paul Tardivel. Pendant près d'un quart de siècle, une guerre ouverte, ou à l'état larvé, mettra constamment aux côtés opposés de la barricade Tardivel, directeur de la *Vérité*, et Fréchette, collaborateur de la *Patrie*, de l'*Electeur* et d'autres feuilles libérales. Jamais, au Canada français, un duel entre journalistes ne dura plus longtemps; jamais il ne passionna autant la galerie. Les duellistes se portèrent mutuellement de rudes coups. Et si Tardivel ne sortit pas absolument indemne de l'aventure, Fréchette perdit, en ces conjonctures, quelques-unes des plus belles plumes de son chapeau.

A la façon d'un hobereau trop rancunier, le lauréat eut recours à des procédés indignes pour avilir, vainement d'ailleurs, son adversaire. Un exemple entre cent ? Vers la fin de l'année 1883, il s'imagina en finir avec Tardivel dont il voulait se débarrasser « avec une pelle comme du fumier²³ ». Quelle mouche l'avait donc piqué ce jour-là ? De pareilles injures déshonorent non pas ceux qui en sont l'objet, mais ceux qui les profèrent.

Si jamais Tardivel ne s'accoutuma au pain bis du libéralisme doctrinaire, voire de l'anticlérisme de Fréchette, Chapman ne s'en laissa jamais imposer par les lauriers que son émule avait adroitement cueillis en France, au cours de l'été de 1880. Tardivel pestait contre les idées du lauréat; Chapman, contre la forme dont le poète revêtait ces idées. Doué d'une mémoire surprenante, Chapman sut repérer, dans les poèmes de Fréchette, des bribes d'alexandrins ou d'octosyllabes provenant, semblait-il, de Hugo, de Lamartine, de Vigny et de nombre d'autres poètes français du XIX^e siècle. Mais Chapman lui-même n'avait-il pas, dans ses *Québécoises*, imité effrontément Fréchette ? De part et d'autre les accusations de plagiat tombèrent dru comme grêle. L'épisode amusa la galerie; s'il accumula sur Fréchette des soupçons forts embarrassants, il ne parvint pas à déboulonner la réputation du lauréat.

23. *La Patrie*, 17 novembre 1883.

En 1891, le lauréat publie *Feuilles Volantes*, recueil qui n'ajoutera pas grand'chose à sa réputation de poète. Henri d'Arles nous rappelle que, vers 1895, Fréchette conçut l'heureuse idée d'élever un monument à Octave Crémazie, premier poète authentique du Canada français, premier chantre des immortelles espérances d'un petit peuple. Il déploya une telle activité, il réussit à susciter tant de collaborations bénévoles que, pendant une dizaine d'années, l'entreprise ne périclita en aucune façon. Tant et si bien que, en 1906, la place Saint-Louis, à Montréal, fut enrichie d'un buste du barde québécois, oeuvre due au ciseau de Philippe Hébert.

Au cours de son existence tumultueuse, Fréchette dut affronter une meute d'adversaires. Habile tacticien, esprit combattif avec du mordant à revendre, il sut parer bon nombre de coups et en porter d'autres qui infligèrent à plus d'un imprudent de cuisantes blessures. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, il étrillait d'une très rude manière ses antagonistes. Quand on lit d'affilée les chroniques hebdomadaires qu'il publia, pendant plusieurs années, dans la *Patrie*, on a l'impression qu'il bouillait continuellement de colère et que, chaque matin, il se levait avec la résolution de pourfendre quelqu'un ou de pulvériser quelque chose. Et pourtant Fréchette était, au demeurant, le meilleur homme du monde: les témoignages de ceux qui l'ont connu en font foi. Comment alors expliquer cette apparente contradiction dont Fréchette aurait été l'incarnation vivante ?

Il y a plus. Duelliste toujours redoutable, Fréchette devenait sans merci quand son adversaire était prêtre: entre autres victimes, l'abbé Baillargé, l'abbé Pelletier et le Père Lacasse, de même que certaines directeurs de la *Semaine religieuse*, à Québec comme à Montréal, conservaient de ces joutes féroces maintes apostumes. En de pareilles conjonctures, Fréchette ne se contenait plus; de ces ecclésiastiques il disait rage. Sa plume distillait alors un fiel et un venin qui surprennent surtout quand on n'oublie pas que l'écrivain, dans le privé, était un bon catholique. Chez certains anticléricaux notoires, la haine du prêtre eût expliqué pareille attitude; chez Fréchette cette haine se concilie mal avec

l'habituelle mansuétude de l'homme d'intérieur, la rectitude de sa vie de père et d'époux.

Cette dualité, chez Fréchette, demeure un petit mystère jusqu'au jour où le chercheur met la main sur un texte capital qui est enfoui dans la poussière de nos anciens journaux.

C'était pendant les jours sombres, pour l'Eglise canadienne, du procès que *Canada-Revue* avait intenté à Mgr Fabre. L'archevêque de Montréal, comme on le pense bien, avait récusé l'autorité de la feuille ou de tout tribunal civil, en matière de législation ecclésiastique ; aux fidèles qui avaient à se plaindre de certains règlements, édictés dans le diocèse de Montréal, il était loisible de présenter leurs doléances au chef du diocèse. Telle était, du moins, la recommandation de Mgr Fabre à ses ouailles : l'archevêque espérait ainsi pacifier certains milieux catholiques, mais libéraux, alors en effervescence à la suite du procès de *Canada-Revue* et de l'affaire Guyot.

A cette discrète invitation, Fréchette ne fit pas la courte oreille. Enfin une solennelle occasion lui était offerte de s'épancher et de dire au grand public ce qui, depuis si longtemps, lui pesait sur le cœur. Il faut lire à la loupe ces confidences si l'on veut savoir pourquoi, en Fréchette, cohabitaient deux hommes, pourquoi la hargnerie, la colère, la violence, les dénonciations vitrioliques, les excès de langage de toutes les espèces animèrent trop souvent le style du prosateur et du poète, lorsqu'il se crut obligé de flageller des gens d'Eglise.

On connaît la pensée originale et forte de Pascal sur le nez de Cléopâtre : un peu plus gros ou un peu plus petit, ce nez eût considérablement modifié l'histoire mondiale. Si *magna parvis*... Fréchette eût connu une vie publique tout autre que celle qui lui fut dévolue si, à la fleur de son âge, il eût pu prévenir de pénibles incidents que lui suscitèrent certains prêtres.

Entre Mgr Fabre et Fréchette, les relations étaient excellentes, tout au moins jusqu'à la fin de l'année 1893. Voilà pourquoi Fréchette, par la voie d'un journal, s'adressa à son archevêque en toute liberté et en toute confiance. Il ne lui exposa qu'un seul

cas et passa tous les autres sous silence : s'il avait répondu à chaque provocation et importuné le chef du diocèse de Montréal chaque fois qu'un prêtre jetait le gant au poète et au chroniqueur de la *Patrie*, il aurait « peut-être donné autant de mal » à son Ordinaire que certains évêques de la province de Québec « en donnent à la Curie romaine ». Evidemment, ce jour-là, Fréchette était en verve; même si elle ne nous édifie guère, sa conversation, comme à l'accoutumée, saura bien nous attacher et nous divertir.

Aussi bien, pendant les quelques paragraphes qui suivent, Fréchette continue-t-il sur le ton enjoué. Il se reporte aux jours de son adolescence, à une année mémorable : 1880. Il fut alors couronné par l'Académie française. L'auguste corps ne sembla pas se laisser trop défavorablement impressionner par deux griefs, deux « crimes » relevés contre lui, au Canada, et que le lauréat confesse à la face du ciel, sans la moindre velléité de venir à résipiscence : il était déjà l'auteur de *Papineau*, drame composé en l'honneur du héros de 1837; dès sa rentrée au Canada, après son voyage en France, au cours de l'été de 1880, il avait « émis l'opinion audacieuse que la république y était assise sur des bases stables et que, un jour ou l'autre, elle aurait l'appui même du clergé ». Il s'ensuivit, dans les milieux orthodoxes du Canada français — c'est, du moins, Fréchette qui l'affirme — un « débordement homérique » de quolibets et d'injures. Exagérations d'un poète doué d'une puissante imagination ? Peu importe : continuons à examiner par le menu ce fragment autobiographique.

Mais voici que Fréchette ne saurait être taxé ni d'exagération, ni d'erreur : il rapporte un fait précis :

Un jour, c'était la fête de la Toussaint, je vis arriver chez moi, toute en larmes, une personne chère, de ma famille, qui venait d'entendre le même prédicateur (*un sulpicien*), du haut de la chaire de Notre-Dame, me traiter de « Voltaire canadien » et me dénoncer comme un misérable que les catholiques devraient chasser du pays.²⁴

Même si l'accusation du sulpicien n'était pas dénuée de tout fondement, on saisit mal, en cette conjoncture, l'opportunité d'une

24. *La Patrie*, 11 novembre 1893.

dénonciation nominale et massive tombant du haut de la chaire de Notre-Dame. Il est bien évident que pareil procédé ne serait plus toléré de nos jours; même si trop des nôtres aiment encore se chamailler comme des valets, au lieu de discuter comme des hommes, il reste maintenant que, au Canada français, la prédication religieuse évite généralement les excès inhérents à une époque où, selon la crédulité populaire habilement entretenue par certains pince-sans-rire, politiciens de la tribune ou de la chaire, « le ciel était bleu et l'enfer était rouge » !

Mais revenons à la dénonciation. Estimant que la mesure était comble, Fréchette écrivit à Monseigneur Fabre : il sollicita une audience qui lui fut bientôt accordée. Dès le début de l'entretien, il dit à l'archevêque de Montréal qu'il avait toujours été et qu'il était encore un « catholique pratiquant » : c'était la stricte vérité. Toutefois il déclina un autre titre : « citoyen sans reproche ». Il oubliait les imprécations qu'il avait lancées, à Chicago, contre la reine Victoria, la Confédération et la patrie canadienne. Gardons-nous toutefois de trop le chicaner là-dessus : l'adolescent jetait alors sa gourme.

Puis, sans remonter au déluge, Fréchette raconte *ab ovo* certaines escarmouches engagées contre un ou deux prêtres.

Jeune avocat, à Lévis, pour avoir différé d'opinion, au sujet de la guerre américaine, avec un curé... je vis ma clientèle étouffée dans l'oeuf par une avalanche de sermons qui ne s'arrêtèrent que le jour où le saint prêtre apprit que j'avais quitté sa paroisse pour aller gagner mon pain comme journaliste aux États-Unis.

A Chicago, je fus jusqu'au dernier moment l'ami le plus intime de mon curé, et vécus en relations suivies avec mon évêque; ce qui n'empêcha pas un prêtre de Québec d'écrire, sous sa signature, que j'avais apostasié²⁵

Rentrée au Canada, Fréchette croyait que nul n'avait gardé le souvenir de ces misères : il se trompait lourdement. De nouveau installé dans sa ville natale, il devient — c'est du moins ce qu'il prétend — la cible des calomnies d'un jeune vicaire qui, au

25. *La Patrie*, 11 novembre 1893.

cours des élections générales, alors que Fréchette postule le mandat de député de Lévis, va de porte en porte et demande à chaque épouse de ne pas laisser son époux donner un suffrage à « un apostat, un homme qui a renié le Christ, qui a insulté la vierge Marie, qui a prêché avec Chiniquy, qui a été chassé de l'église canadienne et de la société Saint-Jean-Baptiste de Chicago ».

Fréchette réussit-il à établir, en présence de son archevêque, l'authenticité des propos qu'il prêtait au jeune vicaire ? A cette époque, ces allégations sont vraisemblables. En outre, Fréchette n'est pas un menteur, même si quelquefois, avec ses restrictions mentales et sa casuistique, il peut rendre des points aux jésuites eux-mêmes. Il faut donc conclure que ce jeune vicaire ne méritait pas qu'on lui délivrât ni un brevet d'intelligence, ni un brevet de charité.

Incapable, et pour cause, de gagner sa vie dans sa ville natale, Fréchette porte ses pénates à Montréal où il pense être à l'abri des coups qu'on ne lui avait pas épargnés à Lévis. Nouvelle illusion tôt dissipée ! Les persécutions, au dire de la victime, recommencent de plus belle.

L'archevêque promet alors à Fréchette de mettre fin à de pareils excès de langage. Et l'écrivain consigne ici une intéressante remarque : « Vous avez religieusement tenu parole, je le sais. »

Cette accalmie présageait une nouvelle tempête que devait déchaîner le Père Lacasse, O.M.I., auteur d'un pamphlet intitulé : « Dans le camp ennemi »

Cette longue lettre — elle remplit la moitié de la première page de la *Patrie* — se termine par une formule protocolaire qui, en l'occurrence, semble bien imprégnée de la plus entière sincérité : « J'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur. » Ce n'est pas, pour Fréchette, une façon de parler : il a toujours nourri des sentiments d'estime et de confiance à l'endroit de Monseigneur Fabre, vivante personnification de l'humilité et de la bonté. Toutes les flèches — fort nombreuses — de son carquois, il les a décochées contre les antiroman-tiques et les conservateurs au premier rang desquels il plaçait

certain évêques et certains prêtres; nulle de ces flèches n'atteignit jamais Mgr Fabre.

Après avoir lu attentivement cette lettre qui, le 11 novembre 1893, s'étala dans un quotidien montréalais, au su et au vu de toute le monde, quoiqu'elle fût adressée à l'archevêque de Montréal, plusieurs se poseront une question troublante. Ils se demanderont ce qui fût advenu à Fréchette si, en 1880, le sulpicien ne l'eût pas accablé de ses foudres et si, un peu plus tard, le jeune vicaire n'eût pas enveloppé le poète et certains tristes sires dans une commune flétrissure? D'ordinaire le temps est galant homme: il guérit bien des maux et cicatrise maintes blessures. Mais toute règle comporte des exceptions: jamais, semble-t-il, Fréchette n'oublia ces premières passes d'armes qui influèrent tellement, à l'aube de sa carrière, sur tout le reste de sa vie.

Vers la fin du dernier siècle, Fréchette — qui n'est plus un jeune homme — vit toujours une vie militante: il a encore beaucoup de fers au feu et sa plume n'a rien perdu ni de son alacrité, ni de son mordant. En 1893, à propos d'éducation, l'abbé Baillargé l'apprend à ses dépens²⁶. La rancoeur que Fréchette garde de ses démêlés avec tel curé ou tel vicaire lui inspire une page d'une opportunité douteuse sur un prêtre français condamné à mort pour meurtre²⁷.

En 1892, il lance dans le public ses *Originaux et Détraqués*, ouvrage en prose qui n'a d'autre ambition que de déridier les fronts et de camper la silhouette pittoresque de certains personnages légendaires dans le Canada français d'autrefois. Ces pages hautes en couleur se lisent encore avec agrément.

A l'aube de sa vie publique, Fréchette avait frayé avec quelques-uns des pires radicaux du Canada français. Il fit ses premières armes avec les fils spirituels des Papineau et des Dorion.

26. Sait-on que Fréchette approuva explicitement le programme d'études secondaires de l'Université d'Ottawa où les sciences étaient déjà enseignées dès les premières années du cours classique? (*La Patrie*, 1 juillet 1893). La feuille libérale de Québec — en l'occurrence Ernest Pacaud — partage là-dessus l'opinion du lauréat. (*L'Electeur*, 28 juin 1893).

27. *La Vérité*, 18 août 1894.

Vers la quarantaine, il était entré dans le bercail du célèbre Honoré Beaugrand, ancien franc-maçon; le rédacteur et propriétaire de la *Patrie* avait rassemblé sous sa houlette, en plus de Fréchette, des écrivains en coquetterie ouverte ou déguisée avec l'anticléricalisme français ou le libéralisme doctrinaire: Arthur Buies, Alphonse Lusignan, Alfred Bienvenu²⁸. En outre, certaines polémiques acerbes entre le lauréat et des prêtres comme le père Lacasse et l'abbé Baillargé avaient fait, en certains milieux, du mot Fréchette un synonyme de peste noire. Enfin certains adversaires politiques ne demandaient pas mieux que de colporter et d'accréditer, au compte du polémiste libéral, les pires calomnies. C'eût été miracle si, à la faveur de ces circonstances, une grave accusation n'eût été proférée contre l'ennemi-né des conservateurs et des ultramontains au Canada. Cette accusation circula d'abord sous le manteau pour s'étaler au grand jour vers la fin du siècle dernier. Voici la genèse d'une troublante affaire que dirima Fréchette, au cours de l'été de 1894.

Il faut d'abord dire que, à cette époque, Tardivel et ses amis voyaient depuis longtemps des francs-maçons dans tous les coins et recoins du Canada français. Le directeur de la *Vérité* n'avait-il pas même déclaré, en une circonstance solennelle, que certains membres du clergé étaient francs-maçons²⁹? Outre-Atlantique, à Paris même, Léo Taxil, de sinistre mémoire, dénonçait à coup de pamphlets la franc-maçonnerie universelle. Après avoir conquis la notoriété avec des ouvrages immondes contre le pape et les croyances chrétiennes, l'ignoble arriviste battait monnaie en alertant l'opinion catholique du monde entier contre les dangers — imaginaires en l'occurrence — d'une société qui avait asservi une Diane Vaughan, prétendue maçonne revenue à de meilleurs sentiments et convertie et soustraite à jamais au culte luciférien. Telle était du moins l'abracadabrante histoire que Léo Taxil racontait à tout venant et qui trouvait créance auprès de bon nombre d'esprits honnêtes sinon crédules. En 1897, Tardivel lui-même donna dans le panneau.

28. *La Patrie*, 25 février 1884.

29. *L'Electeur*, 11 juin 1881.

Bref, ces contes de revenants, que propagea alors le fumiste répondant au nom de Léo Taxil, semblent aujourd'hui sortis tout droit d'un obscur roman-feuilleton; mais, vers la fin du dernier siècle, au Canada comme en France, il fallait plus que les cinq doigts de la main pour énumérer ceux et celles qui en furent les dupes.

Une pareille atmosphère favorisait les dénonciations faites à la venvole sans nul souci de la justice et de l'équité.

Or, un beau matin, ce qui devait arriver arriva : Louis Fréchette fut nommément accusé de faire partie de la franc-maçonnerie luciférienne. Et — constatation troublante — cette accusation fut bel et bien consignée, noir sur blanc, dans la *Revue mensuelle, religieuse, politique et scientifique* de France. Il semble bien que ce soit Léo Taxil lui-même qui inspira ce raconter.

Tardivel, comme on le pense bien, fut l'un des premiers, au Canada, à prendre connaissance de l'avertissement de la revue parisienne. Que faire en une pareille conjoncture ? Tenir ces propos pour paroles d'Evangile eût été manquer à la charité et à la justice. D'autre part, essayer d'obtenir là-dessus des précisions des chefs ecclésiastiques du Canada français ou du « grand vicaire » Trudel et de ses acolytes n'eût guère avancé les choses. Tardivel prit alors une décision : afin de connaître le fonds et le tréfonds de l'affaire, il irait frapper à la porte de Léo Taxil lui-même. Quand les saints font la sourde oreille ou se déclarent incompetents, il faut bien s'adresser au bon Dieu !...

Bientôt mis au courant de la démarche de Tardivel, Fréchette trempa sa plume dans sa meilleure encre vitriolique et rédigea un article qui est, en son genre, un petit modèle. Il administre d'abord une volée de bois vert à Léo Taxil, « nouveau père de l'Eglise canadienne, l'oracle de notre sanhédrin, la précieuse recrue nouvellement enrôlée dans notre milice de saint Escobar ». Puis il rive son clou à Tardivel :

Le saint homme de Pistolet³⁰ a écrit à Paris pour avoir la la preuve que je suis franc-maçon luciférien. Il y a de cela

30. Sobriquet — peu respectueux — que, pendant plusieurs années, Fréchette donna à Tardivel.

bientôt deux mois; en tout cas, la sainte correspondance a eu le temps de faire la navette plus d'une fois à travers l'océan, grâce à cette invention du démon qu'on appelle la vapeur.

De sorte que notre maître cagot a eu amplement le temps de recevoir la réponse de son édifiant copain transatlantique.

Or, personne ne doute que, si les preuves attendues fussent arrivées, elles n'eussent brillé d'un éclat triomphant dans les colonnes de la *Vérité*; la charité chrétienne de son rédacteur en est une garantie profonde.

Si donc rien n'a paru, c'est que les fameuses preuves n'ont rien de bien tangible³¹.

Compte non tenu des injures gratuites que renferment ces paragraphes, Fréchette a raison de repousser la calomnie. Léo Taxil était de la race des sycophantes; et Tardivel, en 1897, s'en rendit compte à ses dépens.

D'autre part, la haine que nourrissait Fréchette à l'endroit des monarques s'apaisa un tantinet avec l'âge. Elle s'assoupit et s'endormit, ou peu s'en fallut, le jour où Sa Majesté la reine Victoria conféra, en 1897, au poète et au citoyen, désormais respectueux du pacte confédératif sous l'égide duquel il coulait des heures fort agréables, la distinction de commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

Quelques-uns de ses amis s'imaginèrent même que le lauréat ne s'arrêterait pas en si bon chemin et que cette distinction devait frayer la voie à un honneur encore plus convoité.

Fréchette n'obtint jamais cette récompense. Il est probable que ses premiers poèmes — et notamment plusieurs pages de sa *Voix d'un Exilé* sans oublier ses propos désinvoltes à l'endroit de la reine Victoria — ont là-dessus milité considérablement contre lui. De toute façon, Tardivel veille au grain; au cas où on les aurait oubliées, le rédacteur de la *Vérité* reproduit, dans son journal, en 1900, des pages, déjà vieilles de plus d'un quart de siècle, dont Fréchette avait maintenant honte.

31. *La Patrie*, 28 juillet 1894.

Le libéralisme du poète ne fléchit pas même au seuil du nouveau siècle; en revanche, ses ennemis politiques ne songent pas, eux non plus, à désarmer et à conclure une trêve sinon une paix durable. Dès 1884, Fréchette eut ses grandes et ses petites entrées dans la *Patrie*. Ce quotidien montréalais accorda hebdomadairement à la prose du chroniqueur la plus large hospitalité. Pendant des années, le poète profita de ces colonnes aimablement mises à sa disposition pour exposer et expliquer tous les articles de son credo libéral ainsi que toutes ses opinions sur l'histoire générale et l'histoire du Canada français, sans oublier les questions de littérature, de grammaire, de morphologie et de syntaxe. Dans cette maison nul n'avait ses coudées plus franches. Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

O instabilité des choses humaines et vanité de la gloire ! Vers la fin du XIXe siècle, la *Patrie* passa aux mains d'Israël Tarte subséquemment ministre des Travaux publics, dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier, puis ministre démissionnaire, à propos de la question du tarif. Dès lors la *Patrie* bouda les libéraux et fit risette aux conservateurs. Est-il besoin d'ajouter que Fréchette n'y faisait plus la pluie et le beau temps; il dut même essuyer des coups de la feuille devenue hostile après avoir été si longtemps son bouclier et son asile.

C'est au soir d'un beau jour, le 31 mai 1908, qu'il s'éteignit, à Montréal, au moment même où il franchissait le seuil de l'Institut des Sourdes-Muettes. Il portait à sa femme des fleurs que son ami L.-O. David venait de lui remettre de la part de madame David qui s'était depuis longtemps attachée à madame Fréchette.

Est-il vrai que le Français — et partant le Canadien français — n'a pas la tête épique ? Si tel est bien le cas, il faut reconnaître que, lorsque disparut l'auteur de la *Légende d'un Peuple*, le Canada français perdit une tête épique d'autant plus précieuse qu'elle était — et qu'elle est restée — unique dans nos annales. Fréchette avait conçu le généreux dessein d'enter un grand poème épique sur un sauvageon. Dans plusieurs de ces vers passe un souffle d'épopée qui s'alimente à l'histoire prestigieuse

de la France en Amérique du Nord. Même si ce genre est aujourd'hui bien démonétisé, il mérite de retenir encore l'attention de tous ceux qui se penchent avec émotion sur les origines littéraires du Canada français.

Séraphin Marin